

# BANQUE & INSERTION



FÉDÉRATION  
BANCAIRE  
FRANÇAISE



	<b>ÉDITO</b>	02
<b>1.</b>	<b>FACILITER L'ENTRÉE DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE</b>	04
<b>2.</b>	<b>BANQUES ET ACTEURS SOCIAUX, PARTENAIRES AU QUOTIDIEN</b>	10
<b>3.</b>	<b>LES BANQUES, CREUSET DE L'INSERTION</b>	18
<b>4.</b>	<b>L'ENTREPRENEURIAT, UN VECTEUR D'INSERTION</b>	28
<b>5.</b>	<b>LES BANQUES, CRÉATRICES DE LIEN SOCIAL</b>	36

Avec les tribunes de **Jean-Laurent Bonnafé, Philippe Brassac, Kyril Courboin, Laurent Mignon, Frédéric Oudéa, Nicolas Théry et Rémy Weber**

---

ÉDITO.

# S'ENGAGER POUR L'INSERTION DE TOUS

La première mission des banques, en matière d'insertion, est bien évidemment de proposer des produits et services bancaires adaptés à tous les publics : particuliers et entreprises. La France peut être fière dans ce domaine avec un taux de bancarisation de 99%<sup>(1)</sup> et un ensemble étendu de dispositifs visant à favoriser l'inclusion bancaire, que ce soit en termes d'accès aux services bancaires ou de transparence des tarifs, des dispositifs qui ont par ailleurs inspiré l'Union européenne dans sa législation sur l'accès aux comptes de paiement.

(1) Source : Observatoire de la microfinance

Mais l'action des banques ne s'arrête pas là. Leur engagement sociétal, en tant qu'entreprises, s'étend bien au-delà à l'inclusion sociale et professionnelle de tous, et en particulier des jeunes.

En effet, de nombreux jeunes en France, et principalement ceux résidant dans les 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville, rencontrent de multiples freins dans leur insertion dans l'emploi et/ou dans leurs démarches d'entrepreneurs. Ces obstacles, de natures très diverses, les maintiennent en marge du marché du travail. Les chiffres dans ces territoires parlent d'eux-mêmes : 1 jeune sur 6 décrocheur et 500 000 jeunes sans activité ni perspective, soit plus de 50% des jeunes des quartiers<sup>(2)</sup>. Ils ne sont pas acceptables et c'est notre devoir collectif d'agir pour changer les choses, et vite.

(2) Source : Rapport Borloo - avril 2018

En plus de constituer une injustice sur le plan social, cette exclusion est aussi une perte sur le plan économique. Ces jeunes sont en effet des talents indispensables pour la société et les entreprises. Un pays est avant tout riche de ses ressources humaines et se priver d'une partie de sa jeunesse, c'est se passer d'un vrai levier de réussite.

Pour ces raisons, les banques ont développé des politiques engagées, notamment en matière de formation, d'aide à l'emploi ou encore d'accompagnement à la création d'entreprise, et se mobilisent fortement

en faveur de l'égalité des chances et de la diversité en entreprise. Implantées partout en France avec plus de 37 000 agences, y compris dans les quartiers prioritaires des villes et les zones rurales, elles sont au plus près des populations et des publics en difficulté.

En privilégiant des approches pragmatiques, entre autres par des partenariats avec des structures d'accompagnement institutionnelles ou associatives, les banques contribuent efficacement à apporter des réponses appropriées et pérennes aux problèmes socio-économiques que rencontrent une partie de la population en particulier dans les quartiers prioritaires.

Les banques incitent aussi fortement leurs collaborateurs à s'engager. Ces derniers, en contact quotidien avec les clients, sont en effet très investis dans la mise en œuvre des projets de leur entreprise, que ce soit dans l'exercice de leur métier bancaire, en mécénat de compétences ou encore par du bénévolat. Ils sont partie prenante de ces projets et l'une des clés de leur succès.

Cette mobilisation des banques, à titre collectif ou individuel, est forte et ne date pas d'hier. Elle se renforce encore avec de nouvelles initiatives, annoncées lors de la réunion des grandes entreprises à l'Élysée en juillet 2018, en particulier sur l'accueil des collégiens en stage et sur l'apprentissage.

De l'aide à la réussite scolaire à l'insertion des réfugiés politiques, de l'emploi des personnes en situation de handicap à la formation des apprentis, de l'accès aux études supérieures à l'ouverture à la culture... ce document, sans être exhaustif, offre un aperçu de la diversité des actions remarquables et concrètes menées dans de multiples domaines par les banques, confortant ainsi leur rôle sociétal. Ce document nous invite aussi à en faire toujours plus en faveur de l'insertion des jeunes et des personnes en difficulté. L'avenir de notre pays en dépend !

**Marie-Anne Barbat-Layani**

Directrice générale de la FBF

# 1.



# FACILITER L'ENTRÉE DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE

La profession bancaire encourage, favorise et accompagne de nombreux projets pour ceux qui en ont le plus besoin, en particulier les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires, pour favoriser la réussite scolaire, l'orientation ou l'accès aux études supérieures.

## AIDE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Les banques sont engagées dans différents dispositifs d'accompagnement scolaire des élèves issus des quartiers : l'acquisition des fondamentaux dès le plus jeune âge est primordial pour la réussite scolaire. Les banques facilitent aussi la découverte du monde professionnel avec des possibilités de stages ou de jobs d'été.

### Donner une chance à chacun

Soutenue par **HSBC France** et la **Société Générale**, l'association Agir pour l'école prévient le décrochage scolaire. Cette association a défini un protocole d'action permettant de diffuser ses méthodes à l'intérieur de la classe et pendant le temps scolaire. Elle œuvre à la création d'outils pédagogiques pérennes et complémentaires à ce protocole, l'objectif fixé étant de former 6000 élèves en 2018.

À travers son programme « Projet Banlieues » mis en œuvre en 2005, **BNP Paribas** soutient de nombreux acteurs luttant contre l'échec scolaire : l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville, Proximité, l'association Énergies Jeunes, le réseau des écoles Espérance Banlieues. La banque apporte chaque année son

soutien à près d'une centaine d'écoles (collèges en Réseau d'Éducation Prioritaire et Écoles de la 2<sup>ème</sup> Chance) et facilite le développement des stages de collégiens dans ses agences, centres d'affaires entreprises et services d'appui. En juillet 2018, le **Groupe BNP Paribas** s'est engagé à offrir plus de 1500 stages de 3<sup>ème</sup> par an fléchés vers les quartiers prioritaires.

**HSBC France** soutient, depuis 2012, financièrement et par du bénévolat, la Fondation Égalité des Chances qui intervient auprès de 33 000 élèves dans 43 internats de la réussite. Chaque année une cinquantaine de collaborateurs de la banque accompagnent ces jeunes dans leurs choix d'orientation comme dans la découverte du milieu professionnel. Des stages en entreprises et des jobs d'été leur sont également proposés.

La **Fondation BNP Paribas** développe depuis 10 ans avec le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, aux côtés de l'Éducation nationale, le programme Odyssée Jeunes qui contribue au financement de voyages pédagogiques de collégiens. Plus de 40 000 jeunes ont ainsi pu vivre l'un des 1 000 voyages éducatifs et culturels organisés dans de nombreux pays.

Depuis 2012, le dispositif « L'Envol, le campus de **La Banque Postale** » en faveur de l'égalité des chances a permis de soutenir 479 élèves

issus de milieux modestes dans leur parcours scolaire. Originaires de toute la France (zones rurales et urbaines), ces jeunes sont accompagnés de façon individualisée de leur entrée au lycée jusqu'à Bac+3 par plus de 600 collaborateurs du Groupe La Poste et de **La Banque Postale**. Leur investissement représente plus de 1 200 jours de bénévolat sur l'année 2017.

Le **Crédit Mutuel** (via la Fondation du Crédit Mutuel Nord Europe et le Crédit Mutuel Anjou) est partenaire du réseau Etincelle grâce auquel 366 jeunes sont passés du renoncement au système scolaire à une motivation professionnelle. Des collaborateurs du groupe ont été mobilisés pour animer des sessions de formation « ma banque et moi, mode d'emploi ».

Les enfants des clients des **Banques Populaires (Groupe BPCE)** peuvent accéder à « La bibliothèque numérique de la réussite ». Ce site propose à tous les élèves, du CP à la Terminale, une sélection d'ouvrages à télécharger gratuitement et les accompagne toute l'année dans les matières principales, permettant de réviser et de s'entraîner efficacement en cohérence avec les référentiels scolaires.

### Former les jeunes des E2C

Les **Écoles de la 2<sup>ème</sup> Chance (E2C)** et la **Fédération bancaire française (FBF)** ont signé en 2015 un partenariat national afin d'intégrer un atelier budget dans la formation des jeunes de toutes les E2C avec le jeu Dilemme®. Plus de 1 500 stagiaires ont déjà bénéficié de cet atelier de 2 heures pour apprendre à gérer leur argent, régler les dépenses courantes et comprendre les conséquences de leurs choix. Certains rencontrent un banquier pour la première fois, se familiarisent avec le langage de la banque au quotidien et acquièrent les compétences pour gérer leur compte.

Les entreprises bancaires, par le biais des fonds de la taxe d'apprentissage, accompagnent des E2C dans la réalisation de leurs projets (ateliers robotique, création de *serious game* sur les métiers bancaires...). Elles ont aussi conclu des partenariats avec les E2C à titre individuel, en particulier **HSBC France, Société Générale, BNP Paribas**.

L'implication des entreprises dans le dispositif des Écoles de la 2<sup>ème</sup> Chance (E2C) est l'un des facteurs clés de réussite de l'inclusion de jeunes adultes sans qualification dans la vie active. La Fédération bancaire française, par ses actions dans les E2C et l'implication de ses membres, a permis de déployer une véritable éducation budgétaire auprès des stagiaires de ces écoles. Ce partenariat s'inscrit parfaitement dans le triptyque de référence des E2C, intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement à l'inclusion. L'alternance est placée au centre du parcours pour faire découvrir aux stagiaires différents métiers et acquérir de l'expérience : près de 64 000 stages réalisés, soit en moyenne 5 stages de 10 jours par stagiaire. En 2017, le dispositif E2C a permis à 61% des stagiaires d'accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Alexandre Schajer  
Président du Réseau E2C



DES STAGIAIRES DES E2C  
ONT TROUVÉ UN EMPLOI OU UNE  
FORMATION QUALIFIANTE EN 2017.

Source : Réseau E2C France



## L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES FACILITÉ

L'orientation et l'accompagnement des jeunes collégiens, lycéens et étudiants, issus de milieux défavorisés et de quartiers populaires, dans la définition, la mise en place et le suivi de leur projet, contribuent en grande partie à la réussite de leurs études.

### Orientation et coaching

Le service « Objectif Emploi Orientation » du **Crédit Mutuel** offre aux jeunes des conseils et un coaching personnalisé par des conseillers en orientation et en gestion de carrière afin de les accompagner dans leur parcours scolaire. Une application smartphone est disponible pour les diriger et les conseiller avec des exemples de CV et lettres de motivation.

Avec le PEI (programme d'études intégrées) du **Crédit Mutuel**, des élèves motivés et de condition modeste sont aidés pour préparer le concours d'entrée des différents instituts Sciences Po. L'objectif est aussi de leur donner le goût de la poursuite des études et développer leur potentiel de réussite.

« L'Envol, le campus de **La Banque Postale** » facilite l'accès aux études supérieures, notamment aux grandes écoles, par des temps dédiés

et des stages de préparation aux concours. Près de 90 stages de ce type ont eu lieu en 2017.

Avec le programme « Projet Banlieues », **BNP Paribas** soutient les associations référentes en France (Institut Télémaque, Article 1) qui offrent un accompagnement adapté aux jeunes issus de milieux défavorisés dont elles ont détecté le potentiel. À titre d'exemple, **BNP Paribas** soutient, financièrement et en mécénat de compétences, le projet « Ascenseur » porté par l'association Article 1 et le cabinet Mozaïk RH. Ce projet consiste à rassembler, dans un même immeuble, des organisations qui œuvrent pour un meilleur accès à l'éducation, à l'emploi et à la promotion des droits des jeunes de milieux populaires et de territoires défavorisés, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

En contribuant à la création de l'Institut Villebon-Georges Charpak, la **Société Générale** favorise l'accès aux études scientifiques de jeunes souvent victimes d'autocensure et éloignés de ce type de parcours. La **Fondation Société Générale** a aussi noué des partenariats avec des associations qui accompagnent des jeunes collégiens, lycéens ou étudiants dans leurs études supérieures : Proximité, Capital Filles, Article 1. Au-delà du soutien financier reçu, ces associations s'appuient sur les collaborateurs du Groupe qui suivent individuellement les jeunes.



## Laurent Mignon

Président du Directoire du Groupe BPCE

# NOUS MOBILISONS NOS RÉSEAUX POUR CEUX QUI N'EN ONT PAS

L'engagement des collaborateurs du Groupe BPCE dans la bataille de l'insertion des personnes défavorisées ne doit rien au hasard. Cet engagement fait en effet partie intégrante de notre identité de groupe coopératif. Il est aussi au cœur de l'histoire des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires qui ont été créées pour servir des populations alors exclues des circuits d'épargne et de crédit.

Nous sommes fidèles à notre engagement lorsque nous contribuons à plus du tiers des microcrédits personnels et professionnels accordés en France. Nous servons plus de 20 000 bénéficiaires de microcrédits en les aidant très concrètement. En partenariat avec l'Adie, Initiative France, France Active, le Réseau Entreprendre, BGE et bien d'autres structures d'accompagnement, nous avons consacré au microcrédit plus d'un demi-milliard d'euros en 2017.

Nous sommes également convaincus que la formation et la pédagogie sont de formidables leviers au service de l'insertion. Ainsi, les Banques Populaires soutiennent le programme de formation des jeunes à l'entrepreneuriat mis en place par l'Adie. Et plus de 40 000 personnes en difficulté ont été formées à gérer leur budget par l'association Finances & Pédagogie, créée en 1957 par les Caisses d'Épargne.

C'est donc en mobilisant nos réseaux pour ceux qui n'en ont pas que nous pouvons être le plus utile dans les territoires et agir au plus près des besoins. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur plus de 400 agences Banque Populaire ou Caisse d'Épargne implantées dans les quartiers prioritaires.

L'insertion des personnes handicapées est, enfin, l'un de nos combats prioritaires. Nous le menons très directement dans nos entreprises où nous comptons plus de 4 000 collaborateurs souffrant de handicap, soit 4,8% des effectifs. La Caisse d'Épargne accompagne par ailleurs une personne protégée sur trois avec des produits bancaires qui facilitent leur insertion sociale par l'autonomie.

Éducation, accès à l'emploi, création d'entreprise : nous avons consacré aux leviers d'une insertion sociale et professionnelle réussie plus de la moitié des 31 millions d'euros investis en 2017 dans nos actions de mécénat.

## Écoles et banques partenaires

Avec 32 écoles partenaires (universités, écoles de management et d'ingénieurs partout en France), **La Banque Postale** entretient des relations consolidées avec le milieu étudiant. En 2016, elle a animé plus de 60 actions dans des salons, forums, études de cas, ateliers de préparation au recrutement ou en tant que jury... Le renouvellement de son partenariat handicap avec l'ESSEC et Sciences Po Paris, afin d'améliorer l'accès des étudiants en situation de handicap aux études supérieures, marque un temps fort pour 2018.

De nombreuses banques apportent aussi leur soutien à l'institut Sciences Po directement ou à travers leur fondation : **HSBC France, Société Générale, BNP Paribas, CIC**, plusieurs banques du **Groupe BPCE** et le **Crédit Agricole Nord Est**.

Depuis 2010, la **Banque Palatine (Groupe BPCE)** est ainsi partenaire des Conventions d'Éducation Prioritaire de Sciences Po. Elle apporte son aide à des étudiants méritants sous forme de bourses et de tutorat actif grâce à des collaborateurs volontaires. Elle propose aussi la participation de plusieurs cadres de la banque aux jurys d'admission des élèves, le tutorat d'élèves par des cadres de la banque, des stages, des présentations métiers à destination des élèves.

En soutenant l'association Article 1, la Convention d'Éducation Prioritaire de Sciences Po et les élèves en classe préparatoire aux grandes écoles de la Fondation Égalité des chances, **HSBC France** mobilise chaque année plus de 150 de ses collaborateurs pour accompagner individuellement des jeunes dans leurs études supérieures jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle. La banque propose également aux professeurs des stages de découverte en entreprise d'une durée de 3 jours, via la Fondation Croissance Responsable.

**Natixis (Groupe BPCE)** a signé en 2017 une convention de mécénat avec la Fondation et l'Université de Paris-Dauphine pour soutenir le programme « Talents de l'Université ». Ce programme dédié aux étudiants artistes, sportifs de haut niveau et jeunes entrepreneurs leur permet de mener de front études et passion en adaptant leur emploi du temps.

## DES ACTIONS EN FAVEUR DES APPRENTIS

L'apprentissage est un axe majeur d'intégration professionnelle. Les banques accompagnent les apprentis pour leur insertion dans le secteur bancaire ou pour le financement de leurs études.

### Apprentissage : la FBF soutient

#### l'action du Medef

La **FBF** est partenaire de la campagne de communication « Les Taffeurs » du Medef visant à valoriser l'image de l'apprentissage et faire évoluer les stéréotypes dans le cadre des réformes en cours.

À l'occasion de son lancement en avril 2018, la FBF a rappelé le rôle de l'apprentissage comme voie d'insertion dans la banque. Au travers d'un réseau de 23 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) bancaires, **plus de 10000 jeunes sont formés chaque année en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage** (voir chapitre 3).

### Des prêts adaptés

Les **Banques Populaires (Groupe BPCE)** proposent aux apprentis des prêts à taux privilégié pour financer leurs études et pour s'installer. Depuis de nombreuses années, les Banques Populaires Occitane et Grand Ouest sont partenaires des Apprentis d'Auteuil, une fondation qui s'engage et agit auprès des jeunes et des familles les plus fragiles notamment pour la scolarité, la formation et l'insertion.

La **Caisse d'Épargne (Groupe BPCE)** aide les apprentis à financer leur matériel, leur permis de conduire ou leur véhicule à des conditions privilégiées et personnalisées. Engagée dans la préservation du patrimoine, elle soutient la formation des apprentis tailleurs de pierre en monuments historiques. Elle a notamment équipé chaque apprenti de la promotion 2016-2018 d'un ordinateur doté du logiciel de dessin AutoCAD, un outil indispensable pour les accompagner dans la digitalisation de leur métier.



# BANQUES ET ACTEURS SOCIAUX, PARTENAIRES AU QUOTIDIEN

La profession bancaire développe, dans une approche pragmatique, de nombreux dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle des jeunes en partenariat avec des structures associatives ou d'accompagnement.

## DE MULTIPLES SOLUTIONS POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Les banques sont partenaires, à titre collectif ou individuel, de nombreux acteurs sociaux, associations ou structures d'insertion professionnelle et d'accompagnement. Pour plus d'efficacité auprès des publics en difficulté, la profession bancaire forme les travailleurs sociaux en relation avec ces publics aux questions d'argent et mobilise ses collaborateurs.

De nombreuses initiatives ont vu le jour grâce à la participation financière des banques et à l'action personnelle des collaborateurs et dirigeants : parrainage, participation à l'organisation de rencontres jeunes-employeurs, soutien aux études et à la formation...

### Les travailleurs sociaux sensibilisés au monde bancaire

La profession bancaire forme régulièrement les travailleurs sociaux et les accompagnants (missions locales, CFA, CCAS, conseils départementaux, assistantes sociales d'entreprises) dans l'objectif de leur donner les compétences

ciblées sur la banque au quotidien pour aider les publics qu'ils accompagnent.

Lancée en février 2018, l'**application mobile « Piloter son budget : connaître et améliorer son budget »** est destinée aux acteurs sociaux et associatifs de terrain. Via cette application simple et pédagogique, le public peut faire le point sur son budget et connaître le montant du reste à vivre mensuel et hebdomadaire quelles que soient la nature et la régularité des ressources ou des charges fixes. Amorcé dès 2015 par SOS Famille Emmaüs Nanterre et l'association Cérise, ce projet est piloté par l'Agence nationale des solidarités actives (Ansa), soutenu par la Fondation Cetelem sous l'égide de la Fondation de France, et accompagné par d'autres partenaires publics et privés : l'association Finances & Pédagogie des **Caisses d'Épargne (Groupe BPCE)**, le portail « Mes questions d'argent », LogiRep, **La Banque Postale**, le **Crédit Municipal de Paris** et le programme d'éducation financière « Les clés de la banque » de la **FBF**.

Les **Comités territoriaux de la FBF** ont conclu 40 partenariats avec des structures d'action sociale (CCAS, départements...) partout en France. En 2017, les Comités FBF ont signé 7 nouveaux partenariats avec les Centres Techniques Régionaux de la Consommation (CTRC).

## Les Points conseil budget

Les banques françaises ont contribué activement aux travaux issus du plan national de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale 2013-2017. En 2016, elles ont participé à la définition et au lancement de l'expérimentation des **Points conseil budget (PCB)**. Ces PCB visent à accueillir tous les ménages souhaitant une information, une aide, voire un accompagnement pour maîtriser leur budget. L'objectif est de favoriser l'information et l'éducation budgétaire des ménages pour prévenir ou traiter leurs difficultés.

L'expérimentation démarrée en 2016 dans quatre régions (Hauts-de-France, Île-de-France, Grand Est et Occitanie) a été organisée et pilotée par un comité de suivi dont la **FBF** est membre. Ce comité, par les nombreux échanges avec les PCB, a dû traiter des questions sur l'accueil, le suivi des personnes accompagnées mais aussi sur la coordination souhaitable entre tous les PCB.

En 2017, une centaine de collaborateurs des Points conseil budget ont été formés sur les territoires par Finances & Pédagogie (**Groupe BPCE**).

## Un accompagnement financier et humain

Les « **Points Passerelle** » du **Crédit Agricole** s'engagent pour accompagner dans la durée des personnes dont l'équilibre financier et social s'est trouvé fragilisé par un aléa de la vie, comme une séparation, une perte d'emploi, une maladie. Espaces d'accueil et d'écoute, ils s'inscrivent dans le cadre d'un savoir-faire bancaire et financier, avec des conseillers du **Crédit Agricole** dédiés qui reçoivent, orientent et accompagnent les personnes, ainsi qu'un réseau de plus de 900 bénévoles, administrateurs de la banque ou anciens collaborateurs. Afin d'apporter une solution pérenne, ces « Points Passerelle » travaillent en partenariat avec des acteurs économiques et sociaux des territoires (CCAS, Adie, Soliha, EDF, Engie, garages solidaires Renault, etc.), qui permettent d'étendre le champ des solutions au logement, à la mobilité, à l'emploi, aux dettes énergétiques... Ce dispositif d'accompagnement humain, social et



**LES POINTS CONSEIL BUDGET (PCB) RÉPONDENT À UN BESOIN SOCIAL, NOTAMMENT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE RUPTURE (FAMILIALE, DÉCÈS DU CONJOINT, CHÔMAGE, RETRAITE, ETC.). ILS PERMETTENT AUSSI DE REPÉRER DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ NON CONNUES DES SERVICES SOCIAUX.**

financier a permis en 20 ans à près de 100 000 personnes de rebondir.

Depuis 2012 et dans le cadre de ses actions en faveur de l'éducation financière des populations vulnérables, **HSBC France** est partenaire de Crésus. Cette association propose un accompagnement juridique, économique et social aux personnes en situation financière difficile, partout en France. Depuis 2018, la banque soutient également le programme Dilemme® construit autour d'outils ludiques et une méthode d'apprentissage alliant expérimentation et théorie. Son déploiement bénéficie déjà aux collaborateurs de la banque et aux bénéficiaires de différents programmes soutenus par la **Fondation HSBC pour l'Éducation** avant d'être proposé à des clients.

Les **Caisses d'Épargne (Groupe BPCE)**, avec le dispositif « Parcours Confiance », apportent aux personnes en situation de fragilité bancaire un suivi personnalisé complet incluant un diagnostic, une offre bancaire adaptée, des formations dispensées par Finances & Pédagogie et le soutien de nombreux réseaux partenaires : CCAS, UDAF, Secours catholique, Restos du Cœur et plus de 400 associations locales et nationales.

Au **Crédit Mutuel**, l'essentiel du soutien aux sociétaires en difficulté est apporté par les caisses locales elles-mêmes sous forme de « crédits de proximité ». Plusieurs procédures co-existent. Elles sont décrites dans le Guide des pratiques mutualistes et le Guide des pratiques solidaires.

Par ailleurs, le **Crédit Mutuel Dauphiné-Vivaraï**s soutient chaque année près de 500 actions citoyennes.

La **Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement** développe plusieurs axes pour permettre à chacun de répondre à ses besoins fondamentaux tout en facilitant le « vivre ensemble » : réussite éducative, éducation budgétaire, inclusion numérique, mobilité, autonomie alimentaire. Chaque individu peut être confronté un jour ou un autre à des problèmes d'insertion, de formation ou d'emploi. La Fondation s'investit ainsi sur l'aide à la recherche d'emploi, la formation professionnelle, le soutien aux entrepreneurs, pour que chacun ait les moyens de s'insérer sur le plan économique et professionnel.

**La Banque Postale** a créé une structure dédiée avec « L'Appui », plateforme téléphonique de conseil et d'orientation bancaire et budgétaire. 100 000 personnes ont été accompagnées depuis le lancement de cette innovation sociale.

**BNP Paribas** assure un accompagnement à distance de ses clients en situation de fragilité financière grâce à un dispositif de près de 350 conseillers spécialisés en solutions budgétaires dans 9 centres répartis sur toute la France. Après une évaluation partagée de la situation budgétaire des clients, des solutions bancaires adaptées sont mises en œuvre. Elles peuvent s'accompagner, lorsque la situation le justifie, d'une mise en relation avec l'association partenaire Crésus.

## UNE MOBILISATION ACTIVE DU PERSONNEL BANCAIRE

Les banques forment leurs collaborateurs et les incitent, y compris les retraités, à s'impliquer dans les projets de leurs associations partenaires en faveur de l'accompagnement des jeunes et de l'insertion professionnelle et sociale des personnes en difficulté.

Le **Groupe BPCE, BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, HSBC France, le Groupe Crédit Mutuel** entre autres, soutiennent l'association Nos Quartiers ont des Talents (NQT) qui permet l'accompagnement individuel de jeunes diplômés issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés en recherche de leur premier emploi. Depuis 2006, le système de parrainage et de coaching NQT a permis d'accompagner plus de 43 700 jeunes diplômés de moins de 30 ans dans leur recherche d'emploi.

Partenaire historique de NQT depuis 10 ans, **BNP Paribas** compte en moyenne 220 bénévoles marraines et parrains en soutien des fil-leuls de l'association. Plus globalement, ce sont près de 800 bénévoles et 200 collaborateurs mécènes de compétences de la banque qui se mobilisent en faveur de nombreuses associations réparties sur les plus grandes agglomérations françaises et actives majoritairement en faveur des quartiers de la politique de la ville.



+ DE

43 700

JEUNES DIPLÔMÉS ACCOMPAGNÉS DANS LEUR RECHERCHE D'EMPLOI DEPUIS 2006 GRÂCE AU PARRAINAGE ET AU COACHING DE NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS (NQT). Source : [www.nqt.fr](http://www.nqt.fr)

## PARTENAIRES AU QUOTIDIEN

Depuis 2010, près de 400 collaborateurs du **Groupe BPCE** ont parrainé et accompagné plus de 1 250 jeunes en recherche d'emploi. Des managers de **Natixis (Groupe BPCE)** sont aussi impliqués dans le dispositif NQT : en 2017, 28 parrainages supplémentaires ont été mis en œuvre.

**Crédit Agricole** a lancé en 2018 sa première journée inter-associative autour du thème « Se mobiliser contre la précarité ». Destinée aux collaborateurs du groupe engagés dans une association, elle leur permet de monter en compétences ouvrant la voie au développement de leur association.

À **La Banque Postale**, près de 80 nouveaux collaborateurs ont bénéficié en 2017 d'une formation aux ateliers budgétaires. Ils ont pu déployer leurs acquis principalement auprès du public bénéficiant de la Garantie Jeunes en Mission Locale. Il s'agit d'un dispositif d'aide à l'accès à l'emploi mis en œuvre par la Mission locale, accessible sur demande aux décrocheurs (jeunes sans diplôme) et aux jeunes chômeurs en situation de précarité.

Des collaborateurs de la **BRED Banque Populaire (Groupe BPCE)** participent au Café de l'Avenir depuis sa création en 2006, pour faciliter l'insertion professionnelle de jeunes diplômés.

Depuis plusieurs années, **J.P. Morgan** s'engage en faveur de l'inclusion économique et de la réinsertion professionnelle via sa fondation qui investit dans des associations comme Mozaïk RH, Sport dans la ville ou Impact Partenaires. Par ailleurs, en juin 2018, une équipe de seize banquiers venus de différents pays est intervenue pendant trois semaines à Paris dans le cadre des Service Corps, un programme de mécénat de compétences, au sein de quatre associations françaises de lutte contre l'exclusion : Adie, Ares, Article 1 et Simplon.

Partenaire d'Unis-Cité, association pionnière du service civique en France, **Milleis Banque** participe au programme annuel « Rêve & Réalise », au cours duquel les collaborateurs volontaires de la banque apportent des conseils aux jeunes effectuant une mission à vocation sociale, sous la forme d'un transfert de compétences lors d'ateliers thématiques (expression de soi, comptabilité, négociation, présentation d'un projet...).





## Frédéric Oudéa

Directeur général du groupe Société Générale  
Président de la Fondation Société Générale pour la Solidarité

# L'INSERTION EST UNE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Convaincus que l'insertion est un enjeu clé de nos sociétés, nous avons décidé, il y a plus de 12 ans, de dédier l'action de notre Fondation d'entreprise à cette cause pour contribuer à l'égalité des chances dans un contexte économique difficile. Centrée à l'origine sur l'insertion professionnelle à travers l'aide à l'entrée des jeunes dans la vie active et la lutte contre l'illettrisme, la Fondation Société Générale pour la Solidarité a élargi depuis ses champs d'intervention à l'éducation, et à la pratique sportive et culturelle comme vecteurs d'intégration, permettant de fédérer l'ensemble de nos engagements en faveur de la solidarité, du sport et de la culture. Ainsi, depuis sa création en 2006, ce sont plus de 950 projets qui ont été soutenus et ont permis à plus de 330 000 bénéficiaires en situation de fragilité de retrouver le chemin de la formation ou de l'emploi, en France et à l'étranger.

Le soutien financier de la Société Générale, que nous orientons vers des partenariats noués dans la durée, est indissociable de celui de ses collaborateurs. C'est un parti pris qui guide toutes nos actions. Nous encourageons nos équipes à s'engager, individuellement ou collectivement, aux côtés des associations soutenues par la Fondation. Cela se traduit par des parrainages de

jeunes dans leur parcours scolaire ou de personnes en recherche d'emploi, des apports en compétences pour accompagner les associations dans leurs missions ou des participations à des initiatives de levée de fonds. Je suis fier qu'un nombre croissant de nos collaborateurs – plus de 16 000 en 2017 – s'engagent dans des actions solidaires, donnant ainsi encore plus de sens et d'impact à nos engagements.

Mais au-delà de ces actions, je considère que la question de l'insertion relève fondamentalement de notre responsabilité d'entreprise, ancrée dans les territoires. Que ce soit dans le cadre de programmes de recrutement destinés aux jeunes peu diplômés ou d'initiatives visant à mieux faire connaître nos métiers aux collégiens – comme la Journée Nationale des Jeunes par exemple dont nous sommes partenaires –, nous affirmons et assumons notre responsabilité dans ce domaine.

L'entreprise a une capacité d'action forte en matière d'insertion. En tant que contributeur actif aux transformations positives des économies, la Société Générale se doit d'agir avec détermination pour l'emploi et contribuer ainsi à construire l'avenir.



## Philippe Brassac

Directeur général de Crédit Agricole S.A.

# UN ACCOMPAGNEMENT DE TOUTES LES POPULATIONS ET SUR TOUS LES TERRITOIRES

L'essence même de la mission de notre groupe bancaire mutualiste est d'être utile à nos clients, et plus largement aux territoires. Nous sommes le partenaire de tous nos clients et nous les accompagnons dans leurs projets : ceux des particuliers et de leurs familles, ceux des groupes multinationaux comme des PME, ceux des agriculteurs et des artisans, ceux des associations et des collectivités.

Ainsi, sommes-nous actifs partout en France, en milieu rural, dans les villes et les banlieues, et favorisons-nous, conformément à nos valeurs de proximité et solidarité, l'entrepreneuriat et toutes les formes d'insertion professionnelle et sociale.

Le Groupe Crédit Agricole mène à ce titre de nombreuses actions :

- en accompagnant, dans la durée et via un réseau de « points passerelle » animés par des collaborateurs engagés, des personnes dont l'équilibre financier et social s'est trouvé fragilisé. Depuis 20 ans, ce dispositif d'accompagnement solidaire, qui compte plus de 80 « points passerelle » déployés sur les territoires, couvre l'ensemble des solutions, depuis les démarches auprès des services juridiques ou sociaux, jusqu'au suivi budgétaire ou au crédit, pour aider et redonner un horizon aux personnes en difficulté ;
- en mettant en relation les jeunes diplômés et les entreprises de leur région qui recrutent. Après presque un an d'existence, le dispositif « 1<sup>er</sup> stage 1<sup>er</sup> job » enregistre un bilan positif avec plus de 2 000 candidats et plus de 260 entreprises enrôlées ;
- en conduisant une politique volontariste pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Depuis plus de 10 ans, le Crédit Agricole s'engage au travers d'objectifs quantitatifs et de mesures qualitatives en matière d'emploi direct, indirect et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ;

- en animant notre présence dans les quartiers défavorisés. Le Crédit Agricole travaille en partenariat avec plusieurs associations pour accompagner les entreprises dans leurs démarches sociétales, comme l'emploi des jeunes diplômés issus des quartiers sensibles. Plus de 200 entreprises font partie de ce réseau. L'accompagnement se fait aussi à travers un système de parrainage individuel par des cadres de l'entreprise. Notre Groupe compte aujourd'hui plus d'une centaine de parrains ;
- et enfin en soutenant les initiatives d'insertion par le sport. Depuis 2015, LCL a choisi de faciliter l'insertion professionnelle de jeunes sportifs issus de quartiers défavorisés, pas ou peu diplômés, dans le milieu bancaire. Développé en partenariat avec l'APELS, le programme inédit « Point de rencontre » permet à des jeunes de suivre une formation de 18 mois au sein de LCL dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Cette formation alterne la théorie et la pratique d'un métier bancaire (conseiller de clientèle en agence ou en ligne). Plus de 90 jeunes ont été accompagnés par LCL depuis 2015. À l'issue de leur contrat de professionnalisation, 68% des participants des deux premières promotions ont été embauchés en CDI ou en CDD. Par ailleurs, plusieurs Caisses régionales ont déployé des dispositifs similaires.

Le Crédit Agricole poursuit ses efforts pour apporter un service à tous ses clients y compris aux plus fragiles. Notre implantation dans les territoires et notre capacité à apporter des solutions innovantes et adaptées aux besoins de nos clients nous permettent d'agir au quotidien et de façon constante au service de cette pratique de la « banque inclusive » qui est partie intrinsèque de notre mission.

## LE MICROCRÉDIT PERSONNEL, UN LEVIER VERS L'EMPLOI

Le microcrédit personnel est un dispositif de financement et d'accompagnement des projets concourant à l'insertion sociale et professionnelle (achat d'un véhicule, financement d'une formation ou d'une mobilité...). En améliorant la situation personnelle d'une personne en difficulté, et particulièrement sa mobilité, il permet de favoriser son insertion professionnelle. Certaines banques distribuent directement des microcrédits personnels. D'autres banques refinancent des microcrédits ou collaborent avec les acteurs du microcrédit (associations, collectivités...).



### LES MICROCRÉDITS PERSONNELS FINANCENT TOUJOURS ESSENTIELLEMENT L'EMPLOI ET LA MOBILITÉ.

Avec 5 790 prêts accordés pour plus de 15 millions d'euros en 2017, le **Groupe BPCE** confirme son rôle leader d'acteur bancaire du microcrédit personnel en France. Les **Caisses d'Épargne** jouent un rôle moteur dans ce positionnement à travers leur dispositif Parcours Confiance. La démarche est pilotée par la **Fédération nationale des Caisses d'Épargne** qui anime plus de 400 partenariats déployés localement et au niveau national, avec notamment les UDAF, les CCAS et Les Restos du Cœur. Pour sa part, le **Crédit Coopératif** a distribué plus de 2 millions d'euros de microcrédits personnels via ses partenaires associatifs.

Dans le prolongement de sa mission d'accessibilité bancaire reconnue par la loi et dont le Livret A est le support, **La Banque Postale** promeut également une offre de microcrédit personnel : déjà troisième acteur du marché par le nombre de microcrédits décaissés en 2016, elle souhaite augmenter l'accessibilité à ce produit à forte valeur ajoutée sociale. Elle a ainsi conclu un partenariat innovant avec Créa-Sol qui va gérer l'ensemble des demandes et la ges-



C'EST LA CROISSANCE DE L'ENCOURS DES MICROCRÉDITS ACCOMPAGNÉS EN 2017, UN DYNAMISME DÙ À LA FORTE IMPLICATION DES BANQUES ET DES ASSOCIATIONS.

Source : Rapport de l'Observatoire de l'inclusion bancaire - 2018

tion des prêts. Ce partenariat a pour ambition de faire de Créa-Sol le premier opérateur de microcrédit personnel d'ici 2020. Depuis 2017, la banque est mécène de cette institution et lui assure un soutien financier, humain et institutionnel.

Le **Crédit Mutuel** développe les financements directs (Arkensol, Créavenir, SOL.AVENIR...) et les partenariats avec des réseaux associatifs spécialisés. Les microcrédits accordés sont destinés à des personnes engagées sur la voie d'une réinsertion économique. Plus de 200 conventions régionales ont été signées sur l'ensemble du territoire avec des réseaux associatifs d'aide à l'insertion ou d'action sociale (CCAS, association Habitat et Humanisme...). À titre d'exemples, le **Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest** a permis, par son activité de microcrédit, de créer ou sauvegarder plus de 120 emplois sur son territoire régional. Ark'ensol, qui réunit les initiatives solidaires du **Crédit Mutuel Arkéa**, a accordé plus d'1 million d'euros d'aides à des familles en situation de fragilité, créant ou préservant ainsi plus de 600 emplois. Le **Crédit Mutuel Nord Europe** a développé le microcrédit solidaire depuis plus de 12 ans par le biais de la Caisse Solidaire animée par un réseau de 157 ambassadeurs bénévoles et signataire de 117 conventions de partenariat.

3.



# LES BANQUES, CREUSET DE L'INSERTION

La profession bancaire est fortement engagée pour l'insertion professionnelle de tous, jeunes en alternance, sportifs issus des quartiers prioritaires, personnes en situation de handicap, réfugiés politiques...

La diversité des recrutements est un levier de performance pour les entreprises bancaires.

## L'INDUSTRIE BANCAIRE, ACTEUR DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Avec plus de 366 000 employés, soit 1,9% de l'emploi salarié privé en France, les banques sont l'un des premiers employeurs du secteur privé de notre pays. Elles sont également un acteur dynamique du marché de l'emploi avec le **recrutement de plus de 42 000 personnes en 2017**, aux profils variés, dont une majorité de jeunes de moins de 30 ans (51%). Le secteur propose également des emplois durables avec 2 recrutements sur 3 en CDI, contre 2 sur 10 en moyenne au niveau national.

**Les banques ont pris des engagements forts en matière d'insertion professionnelle avec l'accueil croissant de stagiaires et d'alternants.** Elles aident ces jeunes, et particulièrement ceux issus des quartiers, à acquérir les savoir-faire et savoir-être utiles afin de pouvoir aborder un futur emploi dans une entreprise bancaire ou d'autres secteurs d'activité, facilitant de fait leur insertion professionnelle.

## L'insertion par l'alternance

Permettre l'accès à l'emploi des jeunes peu qualifiés en augmentant le nombre de contrats d'alternance est l'un des objectifs que les banques se sont fixés dans le cadre du relevé de conclusions du Pacte de responsabilité et de solidarité en 2015. Avec une hausse de 10% du nombre annuel d'offres de contrats en alternance à fin 2017, les banques ont atteint cet objectif.



**DES ALTERNANTS ONT UN EMPLOI 6 MOIS  
APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME.**

Source : Banques AFB en 2017



**LA PROFESSION BANCAIRE  
ATTACHE UNE GRANDE IMPORTANCE  
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE  
DES JEUNES, NOTAMMENT  
DANS LE CADRE DE L'ALTERNANCE  
QUI PERMET À DE NOMBREUX  
JEUNES DE BÉNÉFICIER  
D'UNE FORMATION EN ENTREPRISE  
PARALLÈLEMENT  
À LEUR CURSUS D'ÉTUDES.**

Le nombre de ces contrats d'alternance a progressé de près de 20% entre 2013 et 2017. En 2017, les banques ont accueilli 6 500 nouveaux alternants (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). Les résultats sont probants : 65% des alternants occupent un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme dont 58,4% dans la même entreprise d'accueil (périmètre des banques AFB).

En juillet 2018, à l'occasion de la réunion des 100 plus grandes entreprises françaises à l'Élysée, les banques ont annoncé de nouveaux engagements pour l'insertion des jeunes par l'alternance. Ainsi, à titre d'exemple, 4 000 alternants seront recrutés au **Crédit Mutuel** en trois ans dont 25% issus des territoires ruraux en difficulté. À l'issue de l'alternance, au moins 80% d'entre eux se verront proposer un CDI.

À fin 2017, le **Groupe Crédit Agricole** compte près de 4 000 alternants et 4 200 stagiaires. Par ailleurs, chez **LCL** des « classes dédiées » ont été mises en place en partenariat avec plusieurs écoles et CFA dans le but de faciliter le recrutement de conseillers.

Le contenu des enseignements pédagogiques est validé par la banque, ce qui assure un ajustement de l'offre de formation au plus près des besoins. **LCL** finance les coûts de formation et s'engage à accueillir les étudiants en alternance. Pour l'année scolaire 2018/2019, cela représente 6 promotions de 20 élèves chacune.

« Coup de pouce pour l'insertion » est une action imaginée par la **Société Générale** qui vise à réussir l'insertion professionnelle durable de jeunes, peu ou non diplômés, issus de zones urbaines sensibles. Dans le cadre de ce dispositif, une formation en alternance de 12 mois leur est proposée pour devenir conseiller d'accueil ou conseiller multimédia. Mise en place pour la première fois en 2009 en région Rhône-Alpes, l'initiative s'est révélée être un vrai tremplin professionnel pour ces jeunes : une quarantaine ont intégré la banque en CDI et une centaine sont en cours de formation. En outre, une convention avec Pôle Emploi Île-de-France permet à la **Société Générale** de recruter des candidats sans diplôme particulier, mais disposant d'une expérience commerciale ou de relation avec la clientèle.

Depuis 2007, l'association Inseformabanques sur la Métropole lilloise permet également de construire un parcours d'insertion de jeunes éloignés de l'emploi avec, pour objectif, un retour à l'emploi via une formation en alternance de 12 mois au sein des banques de la région : **BNP Paribas, Caisses d'Épargne, CIC, Crédit du Nord, LCL, Société Générale...** Ce concept engagé par le syndicat CFDT Banques et la Maison de l'Emploi de Lille associe l'AFPA, Pôle Emploi et le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB).

La politique d'alternance dynamique d'**Orange Bank** s'articule autour des fonctions support et, depuis 2018, des métiers de la relation client.



**NOUVEAUX CONTRATS  
D'ALTERNANCE  
DANS LES BANQUES  
EN 2017.**

Source : Banques AFB

Les alternants représentent ainsi plus de 5% des effectifs de la banque. **Orange Bank** a mis en place un partenariat avec l'Université de Picardie permettant aux étudiants de préparer une licence professionnelle banque tout en se professionnalisant sur le digital. 60% des alternants formés seront affectés en septembre 2018 à la banque de détail.

**BNP Paribas** s'engage également à promouvoir l'apprentissage et la professionnalisation auprès des étudiants des quartiers prioritaires. Pour la rentrée 2018, la banque prévoit de recruter 2000 étudiants pour la rejoindre sur un large panel de métiers.

Les banques du **Groupe BPCE** ou du **Crédit Mutuel** proposent des contrats de professionnalisation ou d'alternance et des stages aux personnes issues des quartiers prioritaires par l'intermédiaire de Pôle emploi et des missions locales. Par ailleurs, 36% des 1 100 apprentis accueillis en 2016 par les **Caisses d'Épargne (Groupe BPCE)** ont été intégrés en CDI ou CDD.

Active dans l'intégration et la formation des jeunes à l'emploi, **La Banque Postale** compte plus de 1 500 alternants à fin juin 2018, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Selon un sondage réalisé à l'été 2016, 96% des étudiants en stage ou en alternance au sein de la banque considèrent que leur expérience professionnelle leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences et 86% estiment que c'est un véritable atout pour leur CV.

### Des promotions grâce à la formation continue

Les établissements bancaires français ont toujours dédié une part importante de leurs ressources à la formation de leurs collaborateurs, leur permettant ainsi d'évoluer au sein de la banque ou du milieu bancaire. **En 2016, le secteur a consacré 4,4% de sa masse salariale à la formation continue de ses personnels (contre 2,6% en moyenne dans les entreprises françaises), soit près de 500 millions d'euros !** Ainsi, plus de 4 salariés sur 5 dans les banques bénéficient d'au moins une formation par an.

Les banques permettent ainsi à leurs collaborateurs de développer leurs compétences, d'évoluer au sein de l'entreprise ou d'améliorer

leur employabilité. La promotion interne est très importante : 13% des techniciens ont bénéficié d'une promotion en 2017 (périmètre des banques AFB).

À titre d'exemple, **La Banque Postale** a tenu entre 2015 et 2017 près d'1 million de jours de formation au profit de ses collaborateurs avec des parcours d'accompagnement dans leurs prises de fonction, de la formation continue et des parcours qualifiants pour développer plus spécifiquement des compétences clés. D'ici à 2020, un million de jours de formation seront encore dispensés.



### DES TECHNICIENS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE PROMOTION INTERNE DANS LES BANQUES EN 2017.

Source : Banques AFB

## LA DIVERSITÉ, LEVIER DE PERFORMANCE

La politique des entreprises bancaires en faveur de la diversité est un moyen pour elles d'accueillir de nouveaux talents, véritables leviers de performance.

La profession bancaire s'est intéressée dès 2010 à la diversité des recrutements dans le cadre des travaux paritaires de l'**Observatoire des métiers de la banque**. Selon l'étude publiée en 2015, « Diversité et recrutement dans la banque », la lutte contre la discrimination et la promotion de la diversité se sont intensifiées dans les entreprises bancaires depuis le milieu des années 2000. Les conclusions de ces travaux ont conduit la profession à construire des dispositifs de préprofessionnalisation pour favoriser l'insertion.



Cette étude de l'Observatoire des métiers de la banque a pour objectif :

- de recenser l'ensemble des pratiques visant à favoriser la diversité en matière de recrutement dans les entreprises bancaires,
- d'analyser la manière dont ces pratiques sont mises en œuvre,
- d'identifier, d'un point de vue plus large, les modes d'accompagnement contribuant à aider les demandeurs d'emploi à s'insérer sur le marché du travail au sein d'autres secteurs d'activité.

Retrouvez l'étude sur : [observatoire-metiers-banque.fr](http://observatoire-metiers-banque.fr)

Pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville, des actions individuelles ou collectives de préparation opérationnelle à l'emploi sont mises en œuvre par le biais de la **FBF** ou directement dans les banques. Ces actions se déroulent sur 400 heures et comportent une période d'immersion en entreprise pour préparer ces jeunes à leur intégration dans le monde du travail et à la connaissance des fondamentaux de l'industrie bancaire.

**La Banque Postale Financement**, implantée au cœur de la Seine-Saint-Denis, s'est engagée depuis 2011 avec Plaine Commune, établissement public territorial couvrant le département 93. Plus de 26% des collaborateurs recrutés en 2016 habitaient la Seine-Saint-Denis.

Pour optimiser les chances de recrutement des jeunes, dans le secteur bancaire ou d'autres secteurs, certaines banques collaborent avec des cabinets de recrutement spécialisés, comme Mozaïk RH ou des réseaux sociaux professionnels, en apportant expertise et tutorat aux candidats. Ainsi, la **Fondation du Crédit Mutuel** soutient « L'Odyssée des CREPI vers l'emploi » un événement annuel national des CREPI (Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion) créé en 2010.

Le **Crédit Agricole** s'est associé avec la plateforme Wizbii, le premier réseau social professionnel mettant en relation les jeunes diplômés

à la recherche d'un stage ou d'un emploi avec les entreprises de la région qui recrutent. Ce dispositif s'appuie sur des rencontres physiques et sur la mise en relation en ligne via les pages Wizbii des caisses régionales. Ces dernières y postent leurs offres d'emploi et celles de leurs entreprises clientes.

**HSBC France** est partenaire depuis l'origine en 2007 de l'Opération Phénix, un programme qui permet aux étudiants en Lettres, Sciences Humaines et Sciences d'être recrutés à un niveau cadre. 25 étudiants diplômés en Master 2 ont ainsi été recrutés en CDI sur divers métiers de la banque et ont progressé dans leurs métiers respectifs.

### L'insertion professionnelle des sportifs

Le sport joue un rôle clé dans l'insertion sociale et professionnelle de jeunes issus des quartiers sensibles. Aussi les banques sont partenaires d'associations œuvrant pour l'insertion par le sport, dans la banque ou d'autres secteurs. Elles participent à l'accompagnement des sportifs de haut niveau et recrutent de jeunes sportifs en les formant aux métiers bancaires.

Le partenariat signé par la profession bancaire avec l'**Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS)** a pour objectif de promouvoir auprès des banques le programme d'insertion profes-

sionnelle « Déclics sportifs » créé par l'APELS avec la banque **LCL**. Depuis 2015, il permet à de jeunes talents issus de clubs sportifs, mais en marge du monde du travail, de s'insérer durablement dans une banque grâce à leur détermination, leur enthousiasme et leurs compétences. Ces qualités, que l'on retrouve dans le monde du sport, sont complétées par une formation co-animée par l'APELS et le CFPB.

En février 2018, après une formation de plusieurs centaines d'heures, les 13 élèves de la première promotion inter-banques à Paris, détectés par l'APELS dans des associations de quartiers sensibles (Les Enfants de la Goutte d'Or, APART...), ont reçu leur attestation POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective). La deuxième étape de leur parcours s'est concrétisée par la signature d'un contrat de professionnalisation.

Plusieurs banques (**BNP Paribas, BPCE, LCL, Société Générale**) participent déjà à cette opération de recrutement inédite et mobilisent des tuteurs bancaires, aux côtés de l'APELS et des associations. Depuis 2015, 200 jeunes issus de quartiers sensibles ont bénéficié d'une formation bancaire. Les résultats sont exceptionnels : 95% sont passés en contrat de professionnalisation et 80% ont été intégrés en CDI ce qui témoigne de la qualité du *sourcing* et de la formation dispensée.

La **Caisse d'Épargne (Groupe BPCE)** a lancé en 2017 avec les Fédérations Françaises de Basket-Ball et de Handball, un dispositif inédit pour la reconversion des athlètes de haut niveau et la formation de jeunes sportifs : accompagnement à la reconversion par parrainage d'un quart des basketteurs et handballeurs pros prenant leur retraite chaque année ; formation bancaire adaptée aux contraintes des sportifs de haut niveau créée avec le CFPB à l'intention des jeunes espoirs des parquets français.

« Sport dans la ville », soutenue par la **Fondation Société Générale** et le **Crédit Agricole Centre-Est**, est la principale association d'insertion par le sport : 6 000 jeunes bénéficient de programmes sportifs, d'ateliers de découverte des métiers, de lecture et d'écriture, ou encore d'accompagnement dans la définition d'un projet professionnel.

L'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) est le 1<sup>er</sup> réseau français des acteurs de l'éducation et de l'insertion des jeunes par le sport avec 1 000 structures (clubs sportifs, établissements scolaires, collectivités locales) et experts de terrain labellisés partout en France, dont 70% interviennent dans les quartiers prioritaires de la ville.

Avec ses 22 ans d'expérience, l'APELS porte des convictions fortes :

- les quartiers français sont riches de jeunes talents méconnus ;
- le club sportif est un lieu majeur voir inégalé de captation de la jeunesse populaire en situation de décrochage (social, scolaire, vis-à-vis des institutions) ;
- les jeunes impliqués dans des clubs sportifs à dimension éducative et sociale développent, plus que d'autres, des compétences relationnelles qui les préparent à la vie professionnelle ;
- la figure du coach sportif et du coordinateur est incontournable pour transmettre des valeurs et des savoir-être transférables à la vie quotidienne et professionnelle ;
- l'entreprise a besoin d'accrocher ces talents issus des quartiers pour faire face à de nombreux enjeux (recrutement de proximité et de qualité, cohésion, engagement sociétal...).

C'est pourquoi, depuis 3 ans, via son programme « Déclics Sportifs », l'APELS agit directement pour créer les passerelles qui font défaut entre les jeunes des quartiers et l'entreprise. En 2016, l'APELS et l'Association française des banques (AFB) ont ainsi noué un partenariat portant sur ce programme expérimenté dans un premier temps avec la banque LCL. Le parcours s'adresse à des jeunes sportifs de niveau bac ou inférieur et est également ouvert aux sportifs avec handicap. Il leur permet de reprendre confiance en eux, de se préparer à intégrer le monde du travail et de l'entreprise, d'apprendre les codes de l'environnement professionnel et bien sûr les fondamentaux de l'activité bancaire. Ce programme, aujourd'hui étendu à d'autres banques et d'autres secteurs d'activité, se révèle très fructueux.

Depuis 2015, plus 300 jeunes partout en France ont vécu l'expérience « Déclics Sportifs ». 80% d'entre eux ont obtenu un CDI en entreprise.

**Jean-Philippe Acensi**

Fondateur de l'Agence pour l'Éducation par le Sport



Le **Crédit Agricole** adhère au « Pacte de performance » proposé par l'État aux entreprises en faveur de l'accompagnement de 90 sportifs français de haut niveau. Lancé en 2014 par le président de la République, ce Pacte permet aux sportifs olympiques et paralympiques français de bénéficier d'un suivi socioprofessionnel renforcé.

### L'insertion des réfugiés

En 2017, près de 43 000 personnes ont obtenu le statut de réfugié ou une protection internationale en France. Plus de 40% des personnes réfugiées sont au chômage et la majorité

d'entre elles subit un déclassement professionnel durable. Face à ce constat, le Medef, des entreprises, des organisations professionnelles et des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi s'engagent pour former et intégrer des personnes réfugiées motivées et déterminées à trouver une place durable dans la société française.

La **FBF**, avec le Medef et l'association Wintegreat, ont lancé une première expérimentation d'insertion dans l'emploi des réfugiés hautement qualifiés. La contribution de la profession bancaire porte sur la dispense d'une formation sectorielle de 150 heures, sur une immersion dans des banques de 100 heures et sur un soutien logistique au début du parcours pour une acculturation au milieu bancaire. Si l'immersion a été concluante, elle peut déboucher directement sur un contrat de travail ou sur un contrat de professionnalisation. À titre d'exemple, une réfugiée politique originaire du Népal rejoindra la FBF en octobre 2018.

Les banques mènent aussi de nombreuses initiatives individuelles pour l'insertion professionnelle et sociale des réfugiés.

En 2015, **BNP Paribas** a mis en place un premier plan de 5 millions d'euros sur 2 ans dédié au soutien aux organismes mobilisés pour l'accueil des réfugiés dans 9 pays européens (Autriche, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg et Pologne). Depuis, ce programme d'aide a été prolongé portant l'engagement de la banque à plus de 12 millions d'euros à horizon 2021. La banque souhaite désormais concentrer ses efforts, aux côtés de ses associations partenaires, sur le soutien à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes réfugiés, notamment grâce à un meilleur apprentissage de la langue du pays d'accueil. Dans ce cadre, **BNP Paribas** soutient 20 entreprises sociales travaillant autour de 3 axes : l'aide d'urgence dont l'accès au logement, l'éducation et l'accès à l'emploi.

En partenariat avec l'association Kodiko, la **Fondation Société Générale** mobilise ses collaborateurs pour parrainer des réfugiés qualifiés et leur permettre de trouver rapidement un emploi.

Le **Crédit Coopératif (Groupe BPCE)** a mis en œuvre, depuis 2011, la Contribution Volon-

Depuis toujours ma passion est le sport, je pratique le football depuis l'âge de 4 ans, et si au départ j'avais envisagé une fac de sport, après m'être renseigné sur l'APELS et leur projet Déclics Sportifs, j'ai décidé de prendre part au programme proposé par l'APELS et LCL.

Au départ, le domaine bancaire me paraissait attrayant, prestigieux et inaccessible à la fois.

C'est étonnant de voir le secteur casser les codes du recrutement pour donner sa chance à des personnalités et des profils différents.

Un des éléments déterminants qui m'a fait choisir ce programme c'est la perspective d'un CDI, ce qui est dans la société actuelle quelque chose de rare.

L'APELS et LCL me mettent dans les meilleures conditions pour réussir dans la vie professionnelle, je suis prêt à saisir cette chance qui m'est donnée. À terme, ce serait intéressant de devenir conseiller et d'avoir mon propre portefeuille de clients.

Finalement, le sport apporte beaucoup de valeurs telles que l'entraide, la cohésion de groupe, la détermination, la persévérance, valeurs indispensables dans la vie d'une entreprise.

**Zinedine Rafa**

Seconde promotion APELS  
Attaché commercial en CDI à l'agence  
LCL de Lille-Hellemmes



taire sur les Transactions de Change (CVTC). Cette contribution est versée depuis son origine à des acteurs reconnus agissant en faveur de la solidarité et du développement international. Depuis 2017, la « CVTC - Change solidaire » est versée à la Fondation Simplon pour son programme Refugeeks d'inclusion numérique auprès des personnes réfugiées. Couplées à l'apprentissage du français, les formations gratuites et certifiantes de ce programme ouvrent de nouvelles opportunités et perspectives d'avenir à ses bénéficiaires.



**LES ACTIONS DES BANQUES VISENT À LEVER LES FREINS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉS POLITIQUES EN PARTICULIER LA NON RECONNAISSANCE DE LEURS DIPLÔMES, L'ABSENCE DE RÉSEAU PROFESSIONNEL ET UNE MÉCONNAISSANCE DES ACTEURS DU SERVICE DE L'EMPLOI.**

### Des politiques actives pour le handicap

Les banques ont depuis longtemps mis en place des politiques actives d'emploi des personnes en situation de handicap, notamment au travers de la négociation d'accords d'entreprise avec les organisations syndicales, favorisant le maintien dans l'emploi, les embauches directes ou le recours à des entreprises du secteur protégé et adapté pour développer l'emploi indirect de ces personnes.

Le **Groupe BPCE** comptabilise plus de 4000 personnes en situation de handicap. Multipliés par 5 depuis 2009, ses achats au secteur du travail protégé et adapté représentent 523 emplois à taux plein en 2017.

La mission Handicap de **Société Générale** a fêté ses dix ans en 2016, avec notamment la signature d'un 4<sup>ème</sup> accord autour du handicap. Aujourd'hui, c'est une équipe avec de multiples compétences qui travaille sur cette

mission en France : intégrer puis accompagner au quotidien les collaborateurs en situation de handicap, sensibiliser et former les acteurs de l'entreprise, développer les achats responsables et travailler avec le secteur protégé et adapté, assurer l'accessibilité numérique des outils/applications, partager l'engagement et créer des partenariats pour faire avancer le handicap dans la société.

**HSBC France** a signé un nouvel accord en 2018 en matière de handicap. Son taux d'emploi de personnes en situation de handicap a doublé en 7 ans avec de nombreuses reconnaissances de handicap dans la banque et des recrutements en CDI, stage et alternance. Par ailleurs, la banque accueille tous les ans une dizaine d'auxiliaires d'été en situation de handicap.

La politique inclusive de **BNP Paribas**, depuis la signature de son premier accord en faveur de l'emploi et de l'intégration professionnelle des personnes handicapées en 2008, a permis de faire progresser tous les indicateurs : recrutement, maintien dans l'emploi, formation, sensibilisation des collaborateurs et recours au secteur protégé et adapté.



**La Banque Postale**, avec le Groupe La Poste, a mis en place une politique diversité active visant notamment à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap ou d'incapacité. Un accord a été signé en 2015 dans ce domaine.

Depuis 2005, le **Crédit Agricole** a formalisé une politique volontariste pour l'emploi des personnes en situation de handicap à travers divers accords signés par les Caisses régionales de **Crédit Agricole** et par **Crédit Agricole S.A.**. Ces accords structurent la politique du groupe autour de quatre axes d'engagement :

- le recrutement de salariés et d'alternants en situation de handicap ;
- le maintien dans l'emploi grâce à des dispositifs humains et matériels pour aménager les postes de travail et à des innovations technologiques ;
- des actions de sensibilisation, information et formation pour tous les salariés du groupe ;
- le recours aux entreprises du secteur du travail protégé et adapté.

Les banques s'engagent aussi dans des partenariats avec des associations du monde du handicap. Ainsi, depuis 2007, l'association HandiFormaBanques – fondée par 8 banques (**La Banque Postale**, Barclays France devenue **Milleis Banque**, **BNP Paribas**, **Caisse d'Épargne**, **HSBC France**, **LCL**, Banque Martin Maurel devenue **Rothschild Martin Maurel**, **Société Générale**) et le CFPB – facilite l'insertion des personnes en situation de handicap dans la banque. Plus de 700 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi Handicap ont pu être recrutés.

Depuis 3 ans, **Orange Bank** adhère à l'association Tremplin dont l'objectif est notamment d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes d'accueil, de formation et de recrutement de personnes en situation de handicap. Ce partenariat a permis à **Orange Bank** de recruter des auxiliaires d'été et des alternants en situation de handicap. Les ressources humaines travaillent en partenariat avec la médecine du travail et la SAMETH 93 et 80 (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés). La banque fait également appel à des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), en particulier dans le cadre de la dématérialisation

du dossier d'accueil des nouveaux collaborateurs. En outre, la banque participe à des actions de sensibilisation telles que la semaine du Handicap.

En 2017, le **Groupe BPCE** a signé un partenariat avec l'Union Professionnelle des Travailleurs Indépendants Handicapés (UPTIH) pour favoriser leurs recours au moyen d'une plateforme dédiée. La **Fondation d'entreprise Banque Populaire** accompagne chaque année depuis 25 ans des jeunes handicapés dans leur projet de vie (professionnel, sportif, culturel).

**Natixis (Groupe BPCE)** s'engage en faveur de l'association Clubhouse France qui vient en aide aux personnes fragilisées par un trouble psychique grave. Cette association assure le lien entre le rétablissement médical et la vie active des personnes atteintes grâce à un lieu d'entraide innovant et non médicalisé, le Clubhouse, qui offre des services d'accompagnement et des activités pour favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle.

Enfin, deux banques françaises, **BNP Paribas** et **Société Générale**, ont signé la Charte du réseau mondial Entreprise et Handicap de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Cette Charte constitue un outil mondial destiné aux entreprises qui veulent promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans le monde du travail.



+ DE



**DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE LA LOI HANDICAP RECRUTÉS EN 10 ANS GRÂCE À L'ASSOCIATION HANDIFORMABANQUES.**

Source : handiformabanques.org





## Kyril Courboin

CEO France de J.P. Morgan

# IL EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

J.P. Morgan est la première banque étrangère à s'être établie en France. Elle célèbre en 2018 ses 150 ans d'existence sur le territoire national, ainsi qu'un siècle de tradition philanthropique puisqu'Anne Morgan, fille de John Pierpont Morgan, mobilisa 350 américaines francophones pour venir en aide aux soldats et aux populations civiles dévastées par la Première Guerre Mondiale. Reconnaisant son engagement humanitaire hors du commun, la France l'honora de la Légion d'honneur et de la croix de guerre.

C'est dans cette tradition d'entreprise citoyenne que la banque s'inscrit aujourd'hui. Chez J.P. Morgan nous sommes convaincus qu'il est de notre responsabilité sociétale de contribuer au développement économique des territoires au sein desquels nous évoluons. Nous mettons ainsi nos ressources et notre expertise au service d'associations favorisant le développement économique local des quartiers prioritaires d'Île-de-France.

Soutenir le développement de ces territoires, à travers l'insertion économique par la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat, est au cœur des missions de notre fondation qui combine ressources humaines et financières pour répondre à une problématique commune à de nombreux pays : trop de personnes restent exclues de la croissance économique mondiale. À une époque où le chômage peine à baisser, malgré un nombre croissant d'emplois non pourvus, améliorer l'accès aux opportunités économiques est la condition de notre succès à tous, spécialement pour favoriser l'emploi des jeunes.

Afin de combler cette asymétrie entre l'offre et la demande d'emploi, nous soutenons des associations dont c'est le cœur de métier : Les Compagnons du Devoir, l'Afmae, Simplon, Face, Sport dans la ville, Mozaïk RH pour former et placer les jeunes ; Ares et le Groupe SOS pour lutter contre le chômage de longue durée ; et enfin l'Adie, Impact partenaires et Pacte PME pour l'accompagnement des entreprises dans leur croissance. Au total, depuis 5 ans, nous avons soutenu une vingtaine d'associations et accompagné 15 000 personnes vers l'emploi.

« Nous venons d'environnements différents, nous n'avons pas la même culture, mais nous sommes réunis pour une cause commune ». L'engagement de nos salariés renforce notre action philanthropique grâce à des programmes comme le School Challenge, visant à encourager l'orientation des jeunes vers les matières scientifiques afin d'améliorer leur chance d'obtenir un emploi dans le futur, ou bien des programmes de mécénat de compétences, comme en juin 2018 où quatre des associations que nous soutenons en France ont bénéficié de l'implication des Service Corps. Pendant trois semaines, seize des salariés les plus performants de J.P. Morgan Monde sont venus apporter leur expertise en vue de résoudre un problème stratégique : projection financière, business plan... Ces expériences de volontariat ont un impact réel sur les associations mais également sur nos employés qui nous confient souvent que ce fut l'expérience la plus transformante de leur carrière.

4.



# L'ENTREPRENEURIAT, UN VECTEUR D'INSERTION

Créer son entreprise est une ambition que partagent de plus en plus de jeunes. Les banques financent et accompagnent les entrepreneurs, directement ou par le biais des structures et des associations qu'elles soutiennent.

## LES BANQUES FINANCENT LES ENTREPRENEURS

Créer son entreprise et son propre emploi est une aspiration forte des jeunes. Près de 42% des jeunes issus des quartiers sensibles souhaitent devenir « entrepreneurs » (enquête de l'association Les entreprises pour la Cité - avril 2016). Les quartiers sont des viviers d'activité : il s'y crée deux fois plus d'entreprises qu'en moyenne en France.

Les banques financent les TPE et les professionnels en fondant leur analyse sur des critères objectifs : adéquation entrepreneur/entreprise, équilibres financiers et économiques, perspectives... Dès lors, une entreprise ou un projet qui apparaissent viables trouveront des solutions de financement adaptées.

Afin de prévenir tout comportement discriminant des collaborateurs vis-à-vis de la clientèle, le CFPB, en lien avec les équipes du Défenseur des droits et les banques, prépare un module de formation venant compléter les dispositifs des établissements bancaires. La formation sera proposée en e-learning et en présentiel, et son contenu intégré aux parcours diplômants.



DES JEUNES DES QUARTIERS  
PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE INTERROGÉS  
SOUHAITENT  
DEVENIR ENTREPRENEURS.

Source : Enquête Les entreprises pour la Cité - avril 2016

Les TPE et PME sont les premières bénéficiaires du crédit aux entreprises en France. Les encours de crédits mobilisés pour les PME s'élèvent à plus de 400 Mds€, en progression annuelle de 3,5% (Banque de France - mai 2018). Sur un an, l'encours des crédits aux TPE progresse de 4,8% pour s'établir à 262 Mds€ (Banque de France - mars 2018). Les conditions de taux sont toujours favorables : 1,81% en moyenne en France à comparer aux 2,07% de la zone euro (BCE - mai 2018, crédits < 1 million € et de moins de 1 an).

### Présence dans tous les territoires

Aux côtés des entreprises partout sur le territoire, les banques, acteurs majeurs de l'insertion par l'économie :

- insufflent l'esprit d'entreprendre en liaison avec les chefs d'entreprise,
- permettent la réalisation des projets de création qui vont se développer et contribuent ainsi à leur réussite et à leur pérennité tout en créant de nouveaux emplois,
- soutiennent l'ensemble des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, nationaux ou locaux, publics ou associatifs, implantés dans les quartiers.

La capillarité de leurs réseaux de plus de 37 000 agences permet aux banques d'être proches des futurs entrepreneurs. Les conseillers bancaires s'investissent au quotidien à leurs côtés afin de donner réalité à leurs projets. Ils répondent aux besoins liés à l'activité de ces nouvelles entreprises par les services bancaires (comptes, paiements...) et les financements (trésorerie, investissement...) adaptés.

Pour accompagner au mieux les entrepreneurs et professionnels, les banques disposent aussi de conseillers dédiés et d'agences spécialisées. À titre d'exemple, **HSBC France** a ouvert en 2017 sa première agence physique et 100% digitale dédiée aux start-up et TPE dans le centre de Paris avec 40 chargés de clientèle et une plateforme de services dédiés. La banque soutient par ailleurs l'association Youth in Finance qui sensibilise le monde de la finance à l'écosystème des start-up par des ateliers dédiés et des conférences thématiques.

**La Banque Postale** a créé une banque des pros et des TPE qui s'appuie notamment sur la mise en place de 1 000 conseillers dédiés d'ici à 2020 (dont 400 sont déjà en poste) et sur un canal innovant de distribution digitalisée pour les besoins de financement associé à une garantie Bpifrance ou SIAGI. La banque s'est aussi engagée dans le financement participatif, alternative aux solutions de financement classique, avec l'acquisition de KissKissBankBank. Plus de 30 000 projets ont été financés et près de 3 000 entreprises et associations créées.

### Au plus près des quartiers

Les banques sont présentes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville où l'entrepreneuriat occupe une place importante dans l'économie.

Les agences du **Groupe BPCE** sont implantées dans 34% des 1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 436 agences sur l'ensemble des territoires.

De même, 44% des zones franches sont couvertes par une agence du **Groupe Crédit Mutuel**. Ce dernier a en outre mis en place dès 2012 des commissions « Crédit Mutuel solidaire » pour apporter un meilleur soutien aux sociétaires en difficulté (Aide Économique et Sociale). Celles-ci interviennent pour faciliter des activités de microcrédit (professionnel, associatif ou social) et développer des relations avec les réseaux locaux d'accompagnement à la création.

À travers son investissement dans le fonds à objet social « Impact Partenaires », **BNP Paribas** favorise la revitalisation des quartiers prioritaires de la ville en finançant la création de franchises nationales (plusieurs dizaines d'enseignes dont Carrefour City, Éléphant Bleu, Pizza Hut...). La banque apporte également son appui à de nombreuses associations œuvrant en faveur de la sensibilisation à l'entrepreneuriat (100 000 entrepreneurs, Entreprendre pour Apprendre, Startup Banlieue) et de l'accompagnement de jeunes entrepreneurs issus des quartiers (MoovJee, Time2Start, Les Déterminés).

La Fédération bancaire française (FBF) est un partenaire majeur des Déterminés depuis le lancement de nos actions en 2015.

Désireux de contribuer au développement économique des quartiers via l'entrepreneuriat, nous offrons une formation intensive et un accompagnement gratuits au profit des porteurs de projets issus de territoires éloignés des centres d'activité économique (quartiers prioritaires ou milieux ruraux).

La Fédération nous a accompagnés dans la réalisation de cette ambition. Dans le cadre de sa mission d'information et de promotion des activités bancaires, des membres de la FBF sont intervenus auprès de nos jeunes entrepreneurs lors de nos formations aux fondamentaux de la gestion d'entreprise.

Outre le partage d'expertise sur le système bancaire et ses acteurs, la FBF facilite aussi la mise en relation de l'association Les Déterminés avec les comités locaux sur les territoires où elle est implantée. Ces contacts nous ont été d'une grande aide pour mettre en place des promotions « Les Déterminés » en région, notamment à Cergy, et ainsi favoriser l'essaimage territorial de notre dispositif visant à démocratiser l'entrepreneuriat.

Nous sommes très heureux de ce partenariat que nous nous attachons à valoriser. Auprès de nos publics, la FBF apparaît désormais comme l'acteur de référence en matière de ressources documentaires sur les enjeux bancaires et financiers.

Nous sommes ravis des liens créés entre les membres de nos deux structures depuis maintenant plus de trois ans et espérons poursuivre cette collaboration au service du développement économique de l'ensemble du territoire.

**Moussa Camara**

Co-fondateur et Président de l'association Les Déterminés



## Mécénat de compétences pour les entrepreneurs

Les banques favorisent également le mécénat de compétences de plusieurs milliers de collaborateurs et retraités qui accompagnent des micro-entreprises.

Une vingtaine de collaborateurs de **La Banque Postale** ont parrainé des mini-entreprises dans le cadre du programme **Entreprendre Pour Apprendre (EPA)** qui promeut l'esprit d'entreprise dès les plus petites classes du primaire jusqu'aux formations post-bac. Le siège de **La Banque Postale** a d'ailleurs reçu en mai 2017 les épreuves du championnat national EPA des mini-entreprises catégorie collège.

Les **Banques Populaires (Groupe BPCE)** ont également conclu un partenariat national avec l'association **Entreprendre pour Apprendre**.

## LES BANQUES ET RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES

Aujourd'hui, moins d'un créateur sur trois est accompagné dans la préparation de son projet. 72% de ceux qui réussissent au-delà des trois premières années sont suivis par un réseau d'accompagnement ou un expert. Ce taux atteint 78% lorsqu'ils bénéficient d'un financement bancaire (source AFE - Agence France Entrepreneur).

### L'accompagnement indispensable

Les banques soutiennent les réseaux d'accompagnement, particulièrement ceux qui ont fait des quartiers un axe prioritaire (France Active, Adie, BGE, Initiative France ou Réseau Entreprendre). Elles aident à l'installation d'antennes, mettent à disposition des compétences et des collaborateurs pour étudier et monter les dossiers. Lors d'événements (salons, conférences, concours...) organisés dans les quartiers par ces réseaux, les banques participent et interviennent pour favoriser l'esprit d'entreprendre.

Ainsi, de nombreuses banques participent au capital de France Active : **BNP Paribas, CIC, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Groupe BPCE, LCL**. Près de 20 000 garanties ont été accordées en 2016, permettant de soutenir les projets développés avec 266 millions d'euros de prêts bancaires.

À travers ses réseaux **Banque Populaire** et **Caisse d'Épargne**, le **Groupe BPCE** est le premier groupe bancaire complémentaire des prêts d'honneur Initiative France, avec 345 millions d'euros accordés en 2017 et le premier émetteur de prêts garantis par France Active pour les TPE avec 56,6 millions d'euros accordés.

La **FBF** est, depuis janvier 2016, le principal partenaire de l'association **Les Déterminés** qui favorise la réussite des entrepreneurs dans les quartiers populaires et les milieux ruraux. Dans le cadre de ce partenariat, la FBF a accompagné une centaine de jeunes entrepreneurs de quartiers, dont 61% de femmes, en les formant au fonctionnement bancaire et aux solutions de financement possibles. Des banquiers volontaires en région sont mobilisés pour tutorer les futurs créateurs d'entreprise, selon leurs besoins.

## LE MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL POUR ENTREPRENDRE

Le microcrédit professionnel associe financement et accompagnement indispensables pour faire naître un projet et augmenter ses chances de réussite. Les banques mettent à la disposition des structures de microfinance des lignes de crédit pour financer les prêts accordés et les aider dans leur fonctionnement sur le terrain. L'encours total des microcrédits professionnels atteint 1,2 milliard d'euros à fin 2017, soit +5,8% sur un an, selon l'Observatoire de l'inclusion bancaire.

L'Adie, Association pour le droit à l'initiative économique, est soutenue par de nombreuses banques partenaires pour ses actions de microcrédit vers les entrepreneurs et la création d'emplois : **Crédit Mutuel, BNP Paribas, Groupe**

**BPCE, La Banque Postale, Bpifrance, CIC, Crédit Coopératif, Crédit Agricole, HSBC France, J.P. Morgan, Société Générale**. Grâce à ses partenaires publics et privés, l'Adie a accordé en près de 30 ans : 160 000 microcrédits partout en France, soit 1 000 entreprises financées et plus de 200 emplois créés par semaine, et un taux d'insertion de 84%.

Les **Banques Populaires (Groupe BPCE)** sont le premier financeur de l'Adie depuis 20 ans et abondent le fonds de prêts d'honneur de l'Adie en faveur des jeunes. Elles ont aussi établi des liens étroits avec les réseaux d'aide à la création d'entreprise et les organisations économiques en région telles que France Active, Initiative France, Réseau Entreprendre, BGE, etc. Elles cofinancent les programmes de formation à l'entrepreneuriat « CréaJeunes ».

**La Banque Postale** a signé un accord avec l'Adie pour accompagner son offre de microcrédit professionnel. Forte de ses valeurs sociales et de son attention à l'inclusion bancaire, la banque est à l'origine de la création en 2012 du club de réflexion et d'action « L'Initiative contre l'exclusion bancaire » qui réunit des acteurs engagés du monde social et associatif dont l'Adie. À fin 2016, plus de 1 700 clients de la banque ont été orientés vers l'association et près de 350 clients ont monté leur structure.



## LES MICROCRÉDITS PROFESSIONNELS SONT À



## UTILISÉS COMME UNE AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE.

Source : Rapport de l'Observatoire de l'inclusion bancaire - 2018



## Jean-Laurent Bonnafé

Administrateur Directeur Général de BNP Paribas

# NOUS AVONS AUJOURD'HUI LE POUVOIR ET LE DEVOIR D'AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Dans les années 2000, BNP Paribas est devenu l'un des premiers employeurs privés de Seine-Saint-Denis. Lorsque les événements de banlieue ont éclaté en 2005, il nous a semblé de notre responsabilité de nouer un lien particulier avec les quartiers, et particulièrement de soutenir leur jeunesse face à tous les obstacles qui s'opposaient à leur bonne inclusion dans le monde du travail. Banque avant tout urbaine, nous avons mis en place dans le cadre de notre Fondation un « projet banlieues » qui offre à nos directeurs d'agence la possibilité de soutenir des associations locales oeuvrant pour l'activité économique et le lien social, tout en soutenant des antennes de l'AFEV (soutien scolaire) et de l'Adie (accompagnement des créateurs d'entreprise). Dans le même temps, c'est avec BNP Paribas que Nos Quartiers ont des Talents a créé le « pilote » de son dispositif qui aide des jeunes à lutter contre les « plafonds de verre » en s'appuyant sur le mentorat de cadres d'entreprise. Et en 2009, BNP Paribas a créé « Odyssée Jeunes », un programme financé par la banque qui a déjà permis à 40 000 collégiens de Seine Saint-Denis de partir en voyages scolaires.

De fil en aiguille, BNP Paribas est ainsi devenu un acteur incontournable de l'écosystème d'associations et de social business qui aident à l'inclusion des jeunes en France. Article 1, NQT, Institut Télémaque, Mozaïk RH, La Cravate Solidaire et bien d'autres sont devenus des partenaires, mais aussi, pour nous, des sources d'inspiration. Notre participation à La France s'engage, une Fondation qui identifie, récompense et accompagne les start-up et projets associatifs les plus prometteurs en termes d'insertion et d'inclu-

sion, nous a permis d'élargir et renforcer notre présence sur de grandes causes. Parallèlement, notre banque de détail a renforcé son dispositif d'accompagnement des clientèles fragiles. Des centaines de cadres de notre entreprise s'engagent personnellement dans ces différentes causes, ce qui enrichit le sens de leur mission. En outre, nous avons constaté que le fait de s'occuper d'inclusion renforçait le sens des réalités des collaborateurs et donc, au bout du compte, la qualité du service qu'ils apportent à tous les clients.

La création de notre Direction de l'engagement, en septembre 2017, est la poursuite de ce cheminement qui nous a conduits à combiner toujours mieux notre efficacité économique avec un impact positif sur la société. Elle fixe et met en œuvre l'ambition du groupe dans des domaines aussi essentiels que l'environnement, la cohésion sociale, les territoires. Elle s'est fixé quatre priorités d'actions, toutes fortement marquées par la préoccupation d'inclusion : les jeunes, le local, les entrepreneurs et la transition énergétique. Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU font désormais partie de notre projet d'entreprise, et nous avons mis en place une méthodologie pour mesurer et piloter la manière dont nous y contribuons. Enfin, désormais, les expériences de finance inclusive liées au social business, à la microfinance ou au monde associatif font partie du parcours de nos talents, et notre groupe s'est engagé à offrir un million d'heures de volontariat à l'horizon 2020. Être la banque d'un monde qui change, c'est aujourd'hui être la banque qui contribue à changer le monde, pour un avenir meilleur.



## Nicolas Théry

Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel

# LA BANQUE, ACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Le groupe Crédit Mutuel, avec ses 24 000 administrateurs de caisses locales, a construit au fil des années un maillage territorial dense en zone rurale et urbaine qu'il complète par un fort développement de la banque digitale, contribuant activement à une bancarisation effective de l'ensemble de la population française.

Son ancrage local, sa stratégie clairement tournée vers la banque de détail, sa gestion coopérative prudente et sa solidité financière ont permis notamment de développer des services et produits pour faciliter le développement et la création d'activité et d'emploi favorisant ainsi l'insertion sociale et professionnelle dans tous les territoires.

Pour les TPE, des procédures spécifiques ont été développées notamment avec deux sociétés de garantie Oséo/Bpifrance et France Active Garantie. Un espace pédagogique « tout pour entreprendre » destiné à la création et à la reprise d'entreprise a été créé sur son site Internet en partenariat avec l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) et Bpifrance.

Globalement, le Crédit Mutuel intervient concrètement pour la création d'activité et d'emploi en facilitant l'accès au crédit et en apportant un soutien technique et financier :

- directement via les associations et fondations créées par les Fédérations régionales qui interviennent avec des outils de financement (prêts d'honneur, avances remboursables, subventions ou cautionnement) et avec la mise à disposition de moyens hu-

ains pour aider les créateurs-repreneurs. Les critères de financement peuvent varier selon les organisations régionales, mais l'ancrage local et la réactivité restent les dénominateurs communs ;

- en partenariat avec les réseaux reconnus d'accompagnement : Initiative France, BGE, France Active, Adie... qui visent à créer et consolider des emplois en priorité pour ceux qui en sont momentanément éloignés ou exclus et qui interviennent en fonction des montants de prêt, du montant global du projet et des capacités financières du créateur ;

- en accompagnant un grand nombre de structures d'insertion agissant contre la précarité : Associations d'insertion (AI), missions locales, régies de quartier... et pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (ESAT et CAT).

Rouages essentiels de toute activité économique, les femmes et les hommes qui font le Crédit Mutuel bénéficient d'une attention particulière. Les 82 000 salariés du groupe bénéficient d'accords salariaux favorables en matière de politique sociale et notamment de formation continue et de mobilité.

Grâce aux politiques dynamiques de formation, à la qualité de la relation humaine, la mise en œuvre des valeurs mutualistes se retrouve dans l'offre commerciale comme dans les pratiques de promotion sociale. Le Crédit Mutuel permet de commencer sa carrière en agence et de l'achever à la direction générale.

**BNP Paribas** soutient l'Adie depuis près de 25 ans en activant de multiples leviers : crédit, épargne salariale solidaire mais aussi mécénat et bénévolat de compétences. Ce partenariat a permis à des milliers de personnes de retrouver le chemin de l'emploi, plus spécifiquement dans les quartiers de la politique de la ville. Au total, ce sont 309 000 personnes qui bénéficient chaque année de microcrédits distribués par des institutions de microfinance financées par la banque.

En plus de son partenariat historique avec l'Adie (25 ans), le **Crédit Mutuel** a aussi développé son activité de microcrédit professionnel en participant localement à 174 de 223 plateformes d'Initiative France.

## L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL, UN LEVIER FORT D'INSERTION

En plein changement d'échelle, l'entrepreneuriat social attire de plus en plus d'entrepreneurs en quête de sens et trouvant dans cette forme d'entrepreneuriat le bon moyen de conjuguer modèle économique viable et impact positif sur la société, en matière d'insertion notamment. La dynamique « French Impact » en faveur de l'économie Sociale et Solidaire, lancée par le gouvernement le 18 janvier 2018, en est l'illustration.

Mobilisée depuis 4 ans sur le sujet, **BNP Paribas** déploie un dispositif baptisé « Act For Impact » dédié au développement de l'entrepreneuriat social en France et offrant un accompagnement adapté à chaque étape du cycle de vie de l'entrepreneur, de l'incubation au changement d'échelle, en passant par la création et le développement. **BNP Paribas** contribue ainsi soit directement en consacrant une part importante de ses financements au social business en France (330 M€ d'encours), soit indirectement en participant à l'alimentation de fonds d'investissement à impact, en soutenant le plus grand concours en France dédié au développement de l'innovation sociale (« La France s'Engage ») et en accompagnant le nouvel écosystème de l'innovation technologique mobilisé au service de l'intérêt général (Tech For Good).

## L'innovation sociale, créatrice d'emploi

L'innovation sociale, en trouvant des solutions aux enjeux de mobilité sur les territoires, est aussi porteuse de croissance économique et d'emploi. Ainsi, l'aide au développement des coopératives d'activité et d'emploi permet l'insertion progressive de porteurs de projet en leur offrant les moyens de tester leur activité en toute sécurité. Bénéficiant d'un statut « d'entrepreneur salarié », le créateur peut percevoir un salaire et bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique. Le **Crédit Coopératif (Groupe BPCE)** est partenaire de Coopérer Pour Entreprendre, le premier réseau de coopératives d'activités et d'emploi en France.

Plus largement, les banques coopératives (**Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Groupe BPCE**) soutiennent et financent les entreprises de l'économie sociale et solidaire, et notamment tout le tissu associatif, qui par le développement d'initiatives locales permettent de renforcer l'entrepreneuriat et la cohésion des territoires.



5.



# LES BANQUES, CRÉATRICES DE LIEN SOCIAL

La profession bancaire soutient de nombreux projets créateurs de lien social : engagement associatif, acquisition de compétences numériques, apprentissage de la lecture, lutte contre le racisme à l'école, découverte de la culture, etc.

Au-delà de leurs actions et de leur soutien aux associations œuvrant en faveur de l'insertion professionnelle et sociale (prévention de l'échec scolaire, accès aux études supérieures, à l'emploi et à l'entrepreneuriat), les banques encouragent, financent et accompagnent des projets créateurs de lien social, en particulier au cœur des quartiers prioritaires de la ville et pour ceux qui en ont le plus besoin, les enfants et les jeunes.

## Favoriser le « vivre ensemble »

Par son programme Solidaires créé en 2012, **Crédit Agricole** soutient l'engagement des collaborateurs du groupe dans des causes associatives (solidarité locale et internationale, l'accompagnement des personnes handicapées, la promotion de la culture et de l'éducation) en leur proposant une offre d'engagement à la carte : des missions de bénévolat menées au sein d'associations, des missions collectives d'une journée au sein d'une association avec d'autres collaborateurs ou encore d'une journée de conseil en partenariat avec « Pro bono Lab », des actions de tutorat.

**Milleis Banque** soutient des associations créatrices de lien social, dans le cadre de plusieurs initiatives : soutien financier de projets associatifs et journées solidaires (« Une Journée pour

faire la Différence ») en collaboration avec l'association Unis-Cité Solidarité Entreprises. Au cours de ces journées, les collaborateurs, quel que soit leur statut (CDI, CDD, intérimaires, stagiaires, apprentis), choisissent de soutenir une association en particulier. Ainsi, en 2017, 13 journées solidaires ont été organisées en région parisienne et dans certaines villes de province, au profit de l'insertion socioprofessionnelle, de la lutte contre l'exclusion et la précarité, de l'environnement, de l'éducation, ou encore du développement personnel.

La **Fondation BNP Paribas**, dans le cadre du « Projet Banlieues » et en collaboration avec le réseau de la banque de détail en France, soutient et accompagne depuis 2005 des centaines de petites associations implantées dans les quartiers des 20 plus grandes agglomérations de France. Ces associations inscrivent leurs actions autour de l'éducation, de l'insertion et du « vivre ensemble ».

Le **Groupe BPCE** est aussi présent en milieu scolaire notamment la **CASDEN Banque Populaire** qui organise avec la Fondation Thuram un concours « Nous Autres » pour lutter contre le racisme à l'école.

## Encourager l'accès à la culture

Les initiatives qui visent à faciliter l'accès à la culture sont des leviers importants à la fois en termes d'ouverture sur le monde et de création de lien social. Ainsi, le projet Démon de la Philharmonie de Paris propose un apprentissage de la musique classique à des enfants de 7 à 14 ans vivant dans les quartiers de la politique de la ville. Plusieurs banques soutiennent ce projet : **Fondation Banque Populaire, Crédit Mutuel Nord Europe, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, Caisse d'Épargne Île-de-France, Mécénat Musical Société Générale.**



DE 2016 À 2019,  
LE PROJET DÉMOS A POUR OBJECTIF  
D'IMPLIQUER PRÈS DE

3 000

ENFANTS DANS 30 ORCHESTRES  
RÉPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE  
FRANÇAIS, OUTRE-MER COMPRIS.

Source : [demos.philharmoniedeparis.fr](http://demos.philharmoniedeparis.fr)

**Natixis (Groupe BPCE)** est mécène de l'association Passeurs d'arts depuis 2016. Alors qu'en France, l'accès à la pratique musicale instrumentale concerne moins de 3% des jeunes, l'association Passeurs d'Art crée des orchestres d'enfants, principalement dans des quartiers défavorisés, pour promouvoir la diffusion de l'apprentissage musical.

## Lutter contre l'illettrisme

Parce que la lecture est un outil fondamental de l'insertion sociale, le pôle Lecture de la **Fondation du Crédit Mutuel**, créé en 1992, oriente ses efforts dans la lutte contre l'illettrisme en soutenant, notamment en région, des ateliers d'apprentissage linguistique pour les migrants ou pour les personnes en situation d'isolement

(avec les associations Autremonde, Lire malgré tout, Mille sourires...). En outre, il est engagé depuis 2004 dans des actions pour prévenir et vaincre l'illettrisme en s'appuyant sur des structures existantes : services de la petite enfance, bibliothèques, hôpitaux, parloirs de prison...

La **Fondation Société Générale** – créée en 2006 pour soutenir des projets d'insertion sociale et professionnelle au bénéfice des personnes en situation difficile et en particulier les jeunes – accompagne depuis 2015 le déploiement d'un programme de lecture à grande échelle.

Le **Crédit Agricole** est partenaire de #STOPILLETTRISME, première association d'entreprises engagées pour lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme dans l'emploi. La banque s'engage à accompagner des agents d'entretien ayant entrepris une formation diplômante de l'apprentissage du français.

## Doter de compétences numériques

**Société Générale** a co-fondé en 2016 le Groupement d'Intérêt Public de la Grande École du Numérique, un label de formations courtes et qualifiantes permettant à un large public (jeunes éloignés de l'emploi, salariés en projet d'évolution professionnelle...) de développer les compétences digitales et informatiques dont les entreprises auront besoin demain.

**HSBC France** soutient MCD, une association qui permet à de jeunes chômeurs en difficulté d'acquérir un bagage numérique suffisant pour gérer et administrer un petit réseau et un système informatique avec pour dominante la cybersécurité. Outre le soutien financier, la banque offre du coaching et des stages.



L'ACCÈS À LA CULTURE  
EST UN MOYEN D'ÉMANCIPATION  
POUR LES JEUNES DES QUARTIERS  
DÉFAVORISÉS ET PERMET  
DE COMBATTRE LES BARRIÈRES  
ENTRE LES PUBLICS.



## Rémy Weber

Président du directoire de La Banque Postale

# LA BANQUE, PILIER DE L'INCLUSION

L'inclusion est l'une des raisons d'être de La Banque Postale. Elle est en effet la seule banque à avoir en charge une mission de service public d'accessibilité bancaire<sup>(1)</sup> à travers un Livret A universel. Elle maintient aussi dans cet esprit un dispositif de gestion d'espèces au guichet sur l'ensemble du territoire. Une mission indispensable pour des millions de nos clients qui utilisent le Livret A pour des opérations courantes, assurées dans près de 9000 bureaux de poste, répartis sur tout le territoire au plus près des populations vulnérables, y compris dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Elle est par exemple la seule banque qui ouvre des comptes épargne pour les migrants via un réseau de bureaux et de collaborateurs référents.

Au-delà de cette mission, La Banque Postale propose la formule de compte « Simplicité » pour les clients en situation de fragilité financière à un tarif en-deçà de celui fixé par décret. Elle promeut les microcrédits personnels avec un nouveau dispositif dématérialisé avec Créa-Sol ou encore les microcrédits professionnels avec l'Adie. Elle a créé une banque des pros et des TPE, avec à terme 1000 conseillers dédiés partout en France.

La Banque Postale a également lancé une innovation sociale majeure : « L'Appui », plateforme téléphonique d'aide et d'accompagnement budgétaire et bancaire pour les clients en difficulté financière passagère ou durable. Les chargés de clientèle de L'Appui de La Banque

Postale effectuent des analyses de « reste à vivre », dispensent des conseils budgétaires et orientent si nécessaire vers des partenaires associatifs ou des services sociaux. À fin 2017, 100 000 clients ont bénéficié de cet accompagnement.

La Banque Postale a décidé de lancer un plan d'inclusion par le numérique, co-construit avec WeTechCare, association créée par Emmaüs Connect. À l'heure où le numérique est partout, de plus en plus présent et utile, mais aussi de plus en plus clivant, La Banque Postale a souhaité agir contre cette double exclusion que constitue la précarité sociale et numérique, qui touche 5 millions de personnes en France. Plus largement, ce sont 13 millions de personnes<sup>(2)</sup> en France qui sont en difficulté avec le numérique.

L'éducation au sens large est également un levier d'inclusion. La Banque Postale a créé son propre programme de mécénat en faveur de l'égalité des chances, « L'Envol, le campus de La Banque Postale », qui accompagne plus de 400 jeunes.

À l'heure où elle accélère sa transformation et sa diversification, La Banque Postale n'oublie pas ce qu'elle est : banque et citoyenne.

(1) Loi de modernisation de l'économie - 2008

(2) Baromètre du numérique - éditions 2016 et 2017



## LA PROFESSION BANCAIRE, ACTEUR CLÉ DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

La connaissance et la culture sont de véritables atouts qui doivent être mis à disposition des citoyens afin de leur donner les clés nécessaires à la compréhension du monde et leur permettre d'effectuer des choix de vie éclairés.

À cet égard, l'éducation budgétaire et financière occupe une place importante en répondant à de nombreux enjeux : autonomie donnée aux individus pour prendre des décisions financières, équilibre financier personnel et, par extension, stabilité économique d'une société, d'un pays.

La **FBF** développe depuis plus de 15 ans, via son programme « **Les clés de la banque** », des outils pédagogiques pour comprendre la banque au quotidien : budget, compte bancaire, paiement, épargne, crédit, etc. Ces outils, gratuitement mis à disposition du plus grand nombre – particuliers, entrepreneurs ou acteurs sociaux accompagnant les publics fragiles – se déclinent sous différentes formes :

- un site internet « [lesclesdelabanque.com](http://lesclesdelabanque.com) » (près de 4 millions de visites par an),
- une collection de près de 80 mini-guides (diffusés à plus de 500 000 exemplaires par an),
- des dizaines de modèles de lettres,
- des tableaux comptables, une application budgétaire, etc.

La FBF participe par ailleurs à l'éducation des citoyens de demain via son opération annuelle « **J'invite 1 banquier(e) dans ma classe** ». Déployée depuis 2015 au sein des écoles françaises, elle a permis de sensibiliser près de 25 000 élèves du primaire (CM1-CM2) aux notions budgétaires à l'aide d'un jeu pédagogique.

En région, la FBF organise, dans le cadre des partenariats noués par ses Comités territoriaux, des sessions de sensibilisation à l'éducation budgétaire à l'attention des travailleurs sociaux et des associations. Les banques ou leurs dispositifs dédiés (**Fondation HSBC**, **BNP Paribas**, la **Fondation Société Générale**, **Crédit Agricole**, **Crédit Mutuel**...) interviennent également auprès d'associations qui œuvrent sur le terrain.

Créée par les **Caisses d'Épargne (Groupe BPCE)** en 1957, l'association **Finances & Pédagogie** intervient notamment auprès de jeunes scolarisés (écoles élémentaires, collèges, lycées et universités...), dans les centres de formation d'apprentis et auprès de publics fragiles sur la question de la gestion de l'argent. Elle forme aussi des bénévoles et des professionnels de l'action sociale à l'éducation financière et à la responsabilisation des personnes en difficulté. En 2017, ses 2 800 interventions ont permis d'informer et de former 41 000 personnes.



Document conçu et réalisé  
par la direction  
Stratégie, Communication, Adhérents  
de la Fédération bancaire française

18, rue La Fayette  
75440 Paris CEDEX 09  
T. 01 48 00 52 52

**fbf.fr**  
**lesclesdelabanque.com**

**@FBFFrance**  
**@clesdelabanque** 

---

Achévé de rédiger en juillet 2018  
Achévé d'imprimer en septembre 2018

---

Directrice de la publication :  
Marie-Anne Barbat-Layani

Directrice déléguée de la publication :  
Anne-Catherine Sename

Rédactrice en chef :  
Aude de Montbron

---

Dépôt légal 3<sup>ème</sup> trimestre 2018  
ISSN en cours d'attribution

---

Conception graphique et fabrication :  
Allégories Créations

Illustrations :  
Quentin Monge

---

 **IMPRIM'VERT** Imprimeur certifié Imprim'Vert

